



Élu éco-délégué, et après ?

Les étapes pour mettre en place
un projet de développement durable
dans ton collège

FICHE ÉCO-DÉLÉGUÉ
COLLÈGE

Depuis la rentrée 2020, l'élection des éco-délégués est devenue obligatoire dans chaque classe de collège français. Bravo pour ton élection ! Pour t'accompagner dans cette nouvelle mission, le programme Eco-Ecole te propose une fiche qui récapitule les étapes pour la mise en place d'un projet de développement durable. Tout au long du projet, tu pourras bénéficier de l'aide de tes camarades, du personnel enseignant, bref de ton collège !

Lancer et réaliser un projet

1

Participer
au pilotage du projet

2

Réaliser
un diagnostic

3

Imaginer des solutions
et passer à l'action

4

Évaluer les avancées
du projet

5

Développer tes connaissances
et compétences

6

Fédérer et communiquer
autour du projet

7

Réaliser
une création collective



Contribuer à l'atteinte des 17 Objectifs de développement durable

Les actions que tu mettras en place avec l'ensemble de tes camarades auront un impact positif à l'échelle de votre établissement, mais pas seulement ! Vous vous inscrirez aussi dans une démarche internationale : en effet, ce que vous faites ici peut avoir un effet à l'autre bout de la planète. Vous aussi, vous participerez à votre échelle, à l'atteinte des Objectifs de développement durable !

En 2015, 193 États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont signé un cadre fixant 17 Objectifs de développement durable (ODD) pour transformer le monde, appelé Agenda 2030. Ces objectifs couvrent tous les grands sujets de société : l'éducation, la pauvreté, les changements climatiques, la biodiversité, etc. L'ambition ? À l'horizon 2030, l'ensemble de ces objectifs devra être atteint pour garantir un avenir meilleur. Pour y arriver, chacun et chacune peut agir à son échelle !



Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

- <https://www.un.org/sustainable-development/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
- <https://www.eco-ecole.org/agenda-2030/>

Participer au pilotage du projet

Pour piloter un projet de développement durable, il est essentiel **d'organiser des moments d'échanges et de coopération**. Cela peut se faire à l'occasion de l'éco-comité par exemple. L'éco-comité se réunit régulièrement dès le démarrage du projet pour définir la ou les thématiques de travail de l'année, les actions à mettre en place, le budget nécessaire, etc.

Les décisions sont prises ensemble par les différentes personnes participantes : élèves (dont éco-délégués), équipe enseignante, direction, parents, personnel technique, partenaires, etc.



CONSEIL

Quel que soit le moyen choisi pour piloter le projet, essayez de conserver une trace écrite de vos échanges. Cela vous permettra de suivre dans le temps les objectifs fixés ou encore les tâches attribuées à chacun.

● **S'il existe déjà un éco-comité** (ou comité de pilotage) dans ton collège, tu peux demander à l'équipe enseignante et/ou la direction à participer aux réunions organisées pour :

- partager tes réflexions et questions autour du projet ;
- faire remonter les idées et propositions de tes camarades ;
- participer aux prises de décision concernant le projet.

● **S'il n'existe pas encore d'éco-comité**, tu peux inviter les éco-délégués des autres classes et les personnels enseignants motivés à se réunir lors de la pause du midi par exemple. Vous pouvez aussi créer un club de développement durable ou profiter d'une instance telle que le CVC (Conseil des délégués pour la Vie Collégienne) pour vous retrouver et discuter de votre projet. L'union fait la force !

Réaliser un diagnostic

Pour connaître la situation dans votre collège et identifier des pistes d'amélioration sur un ou plusieurs thèmes (déchets, biodiversité, énergie...), vous pouvez commencer par établir un **état des lieux** en réalisant un diagnostic dans votre collège. Le diagnostic permet de comprendre la situation du collège, les problèmes à résoudre et les choses à améliorer sur le ou les thèmes que vous avez choisis.

LE SAVAIS-TU ?

Pour réaliser le diagnostic, il existe différentes méthodes d'enquête : observer, sonder, interviewer, mesurer... Il ne reste qu'à choisir celle qui est la plus adaptée !

Exemples : peser la quantité de déchets jetés chaque semaine, réaliser un sondage en ligne sur les habitudes de transport des élèves, interviewer le personnel de cantine sur la provenance, la qualité et la saisonnalité des produits utilisés, effectuer un inventaire de la faune et la flore présentes dans le collège, trouver et analyser les consommations d'eau ou d'énergie dans l'établissement...

Imaginer des solutions et passer à l'action

Une fois le diagnostic réalisé, vous pourrez partager les résultats avec les autres élèves et les membres de l'éco-comité. Maintenant que vous connaissez la situation dans votre collège, vous pouvez identifier les actions à mettre en place pour l'améliorer. En tant qu'éco-délégué, tu peux lancer un sondage dans ta classe ou organiser un vote pour faire remonter les actions les plus pertinentes lors de l'éco-comité.

Cela servira de base pour **créer un plan d'action**, afin de **structurer le projet** pendant l'année scolaire. Il contient des informations précieuses sur les actions choisies : descriptif, objectifs, calendrier de réalisation, moyens humains ou matériels nécessaires à réalisation, etc.

Une fois les actions définies dans le plan d'action, vous pourrez :

- répartir les missions et tâches à effectuer ;
- proposer et définir des indicateurs pour mesurer objectivement les avancées.



CONSEIL

Il est important de prévoir à la fois des actions :

→ **de sensibilisation** pour permettre à tous de mieux comprendre les sujets du développement durable.

Exemples : diffuser un documentaire sur la ressource en eau, visiter un centre de tri et de gestion des déchets, organiser une conférence sur les pratiques agricoles durables, etc. ;

→ **d'amélioration** du cadre de vie et des pratiques de consommation de ton collège.

Exemples : réduire la consommation en eau et en électricité des bâtiments, améliorer le tri des déchets, diminuer le gaspillage alimentaire, etc.

Évaluer les avancées du projet

Une fois les actions lancées, il faut les évaluer, c'est-à-dire se demander si elles permettent d'obtenir les résultats espérés. Vous pourrez mesurer les changements grâce aux indicateurs définis auparavant. En tant qu'éco-délégué, tu peux :

- suivre avec l'éco-comité où en est la réalisation des actions ;
- évaluer l'impact des actions mises en place pour connaître leurs effets réels ;
- proposer de modifier certaines actions, si tu constates qu'elles ne produisent pas les résultats espérés.



CONSEIL

En éco-comité, vous pouvez décider comment et quand seront réalisées les mesures pour évaluer vos actions en vous servant des indicateurs.

Voici quelques exemples pour évaluer vos actions :

- peser une fois par mois la quantité de nourriture jetée au self (en kg), comparer vos mesures pour voir si vos actions ont permis de réduire le gaspillage alimentaire ;
- analyser les variations de consommation d'eau ou d'électricité en consultant les factures ou le relevé des compteurs ;
- réaliser un sondage en début et en fin d'année auprès de vos camarades pour voir s'ils ont amélioré leurs connaissances sur la biodiversité locale.

Développer tes connaissances et compétences

Le développement durable peut s'insérer dans les différentes disciplines enseignées au collège. Avec tes professeurs, vous pouvez essayer de faire des liens entre les sujets abordés en cours et le projet.

En étant éco-délégué, tu enrichis tes connaissances sur le développement durable mais tu développes aussi des compétences tout au long de l'année.

Tu apprends à :

- gérer un projet ;
- prendre des décisions ;
- organiser des actions et événements ;
- animer des temps d'échange ;
- créer des outils de communication ;
- travailler en équipe ;
- collaborer avec des partenaires.

Des compétences qui te seront utiles par la suite !

Fédérer et communiquer autour du projet

Même si au départ seulement quelques personnes du collège participent au projet, il est important d'essayer d'être de plus en plus nombreux. Un bon moyen pour donner envie à d'autres de participer est de communiquer sur les actions tout au long de l'année.

Pour cela, vous pouvez **réaliser ensemble un plan de communication** qui indique les moments importants du projet : la venue d'intervenants extérieurs, l'inauguration d'un nouvel espace (potager, mare, poulailler, etc.) ou la mise en place d'une action importante (plantation d'arbres, installation d'un compost). Profitez de ces moments pour faire connaître le projet aux autres élèves et adultes du collège, mais aussi à des personnes extérieures à l'établissement.



CONSEIL

Pour faire grandir votre projet, pensez autant à la **communication interne** (à destination des élèves, enseignants et autres personnes présentes dans le collège) qu'à la **communication externe** (à destination des personnes qui ne font pas partie du collège).

En tant qu'éco-délégué, tu peux par exemple, avec les autres participants :

- créer des affiches et les disposer dans les lieux de passage du collège, comme le hall d'entrée, les couloirs, la cantine, le CDI... ;
- organiser une journée du développement durable dans le collège et présenter les différentes actions réalisées ;
- écrire des articles qui seront publiés sur le site Internet du collège ou dans une lettre d'information, ou encore rédiger des textes à publier sur les réseaux sociaux du collège ;
- prendre contact avec un média local (journal de la commune, radio) pour présenter votre projet.

Pour faire avancer le projet, pensez également à chercher des partenaires (associations, mairies, etc.) qui, grâce à leur expérience, pourront vous aider dans la mise en place de certaines actions.

Réaliser une création collective

Le projet de développement durable du collège peut aussi être l'occasion d'exprimer sa créativité. Réaliser une œuvre collective avec un maximum de personnes du collège (élèves et adultes) permettra de garder une trace inoubliable de votre projet.

Concernant la forme de cette création, faites jouer votre imagination : chanson, vidéo, fresque, maquette, sculpture, logo, flash mob, jeu, livres de recettes ou de conseils....

Pour décider quelle sera la création collective de l'année scolaire, vous pouvez par exemple en discuter en éco-comité. Cette création pourra également vous servir pour faire connaître votre projet !

Tu connais maintenant les étapes clés pour mettre en œuvre des actions en faveur du développement durable dans ton collège. À toi de jouer !



Pour aller plus loin, voici quelques liens utiles pour :

- ↘ **Comprendre comment organiser un projet, obtenir des idées d'actions et lire des témoignages de collégiens éco-délégués :**
<https://bibrairie.ademe.fr/education-au-developpement-durable/423-guide-de-l-eco-delegue-au-college-le-9791029714962.html>.
- ↘ **Se former au rôle d'éco-délégué :**
<https://www.eco-delegates.fr/>.
- ↘ **S'informer et comprendre les dernières actualités sur l'environnement au collège :**
<https://www.mtaterre.fr/>.
- ↘ **Comprendre les enjeux de solidarité internationale et les 17 ODD :**
<https://www.afd.fr/fr/nos-outils-pedagogiques>.
- ↘ **S'inspirer de projets mis en place dans d'autres établissements scolaires :**
<https://www.eco-ecole.org/>.
- ↘ **Obtenir des informations et des exemples de projets réalisés à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD) :**
<https://serd.ademe.fr/les-idees-danimation>.
- ↘ **S'inspirer de ce qui se passe à l'autre bout du monde pour agir dans ton collège :**
<https://www.afd.fr/fr/ressources/guide-pratique-agir-pour-un-monde-en-commun#>.

Cette fiche a été réalisée par Eco-Ecole, programme et label international d'éducation au développement durable, de la maternelle au lycée.

Eco-Ecole apporte son soutien aux établissements scolaires pour mettre en place une pédagogie de projet autour du développement durable, grâce à 8 thématiques et une méthodologie adaptée au contexte scolaire.



Pour en savoir plus et s'inscrire au programme

↘ <https://www.eco-ecole.org/>

↘ <https://www.teragir.org/>

Eco-Ecole est un programme de l'association Teragir.

